

SAINT-THURIEN, le 19 mars 2025

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Mercredi 2 avril 2025 à 18 h.30

Ordre du jour :

- 1°) CFU (compte financier unique) 2024,
- 2°) Affectation des résultats 2024,
- 3°) Examen des demandes de subventions 2025,
- 4°) Fixation des taux d'imposition 2025,
- 5°) Végétalisation du cimetière : approbation du projet et plan de financement,
- 6°) Budget primitif 2025,
- 7°) Tarification sociale dans les cantines : renouvellement de la convention,
- 8°) Instauration du dispositif « argent de poche »,
- 9°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Christine KERDRAON.

Séance du 2 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le deux avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-neuf mars, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Bruno JAFFRE, Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Fabienne LE GALL, Michel CHARPENTIER, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Cédric JAULNEAU, Francine TAMIC, Stéphane POIRIER et Guillaume LOUVET.

Absents excusés : Flore MEFORT (a donné pouvoir à Francine TAMIC) et Elodie PEINTUREAU (a donné pouvoir à Guillaume LOUVET).

Absent : Laurent MINTEC.

Secrétaire de séance : Guillaume LOUVET.

Secrétaire auxiliaire :

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

Délibération du Conseil Municipal

20250203

Objet : Subventions 2025

Après examen des demandes de subventions présentées, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'avis des membres de la commission de finances qui s'est réunie le 14 mars 2025, après en avoir délibéré, à l'unanimité, hors la présence des conseillers municipaux ayant des fonctions au sein du bureau de certaines associations, décide d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2025 :

- ADMR Ellé-Isole TREMEVEN	1 003.00 €
- Amicale des sapeurs-pompiers SAINT-THURIEN	200.00 €
- Amicale du 3 ^{ème} Age SAINT-THURIEN	570.00 €
- Amicale Laïque SAINT-THURIEN	890.00 €
- Association des Parents d'Elèves SAINT-THURIEN	1 060.00 €
- Comité de Jumelage SAINT-THURIEN	570.00 €
- Digor'n Nor SAINT-THURIEN	500.00 €
- Section locale UNC-AFN SAINT-THURIEN	330.00 €
- Société de chasse SAINT-THURIEN	500.00 €
- Comité des fêtes SAINT-THURIEN	2 000.00 €
- Groupement des artisans, commerçants, entrepreneurs individuels ST-THURIEN	500.00 €
- Pas par haz'art SAINT-THURIEN	1 650.00 €
- Hentou Coz SANT-TURIAN	500.00 €
- Refuge Ponytopia SAINT-THURIEN	200.00 €
- Tro Bleizi SAINT-THURIEN	300.00 €
- Le Faouët Gymnastique	20.00 €
- Solidarité Paysans BRIEC	35.00 €
- Espace Musique BANNALEC	50.00 €
- Prévention routière du Finistère	35.00 €
- Secours Populaire Rédéné	35.00 €
- IFAC BREST	60.00 €
- Cent pour un toit QUIMPERLE	350.00 €
- APPBEC QUIMPERLE	150.00 €
- Maison Familiale ELLIANT	120.00 €
- IREO LESNEVEN	120.00 €
- Voyage d'études en France	30.00 €
- Voyage d'études à l'étranger	40.00 €

Fait à SAINT-THURIEN, le 10 avril 2025
Le Maire,



Christine KERDRAON.